



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 115748

Texte de la question

M. Alain Marty souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la politique conduite au niveau de l'Union européenne dans la lutte contre la maladie d'Alzheimer. Déclarée « Grande cause nationale » le 21 septembre dernier pour l'année 2007, cette maladie frappe aujourd'hui en Europe occidentale plus de 5 millions de personnes et son nombre ne va cesser d'augmenter pour atteindre selon les estimations le double de personnes d'ici à deux ou trois décennies. Or il est important que, dès aujourd'hui, des programmes d'actions internationaux et européens soient lancés en mettant l'accent sur le dépistage, la recherche médicale, la qualification de personnels soignants ou encore l'accueil des patients dans des centres de jour. Aussi il souhaiterait connaître la politique que l'Union européenne compte mettre en place pour lutter contre la maladie d'Alzheimer ainsi que les intentions du Gouvernement dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marty](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115748

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 janvier 2007, page 498